

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2016

**PRESENTS** : MM. DESMEDT, RAUZIER, DUBOUIL, CONVERS, BOURGETEAU, FOVIAUX, HAMOT, AUBRY, CHOQUET, BERTHELOT, LENOBLE, DEFLERS, AUDIGER.

MMES BONNET, BRUNET, BOURGOIN, LOBBE, GODARD-BEGUE, DESMEDT, PILARDEAU, BAPAUME, FERNANDES, FLAGOTHIER, N'KLO, DELAUTEL, HAQUET.

**ABSENTS REPRESENTES** : M. CROISIER par M. HAMOT  
M. BARTHE par M. CONVERS  
M. KWAK par M. AUBRY

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Tarifs Espace Jeunesse
3. Subventions pour distinctions nationales
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise
5. Demande de réserve parlementaire
6. Cession de logements par Picardie Habitat
7. Subvention complémentaire versée à l'Amicale du Personnel
8. Régularisation ouverture crédits
9. Avenant à la convention de mise à disposition d'un éducateur sportif
10. Achat d'un scarificateur
11. Cession des parcelles AN 106 et 108
12. Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse
13. Modifications statutaires du SE60
14. Pour communication : Rapport d'activité 2015 du SE60

---

Après vérification du quorum, **M. DESMEDT** déclare que la séance peut valablement se tenir, cite les pouvoirs qu'il a reçus et énonce les points inscrits à l'ordre du jour.

Le conseil municipal adopte les procès-verbaux des séances des 29 avril et 1<sup>er</sup> juillet 2016, sans modification.

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **M. DESMEDT** propose au conseil municipal de désigner Mme Martine **BOURGOIN**, secrétaire de séance.

**VOTE** : UNANIMITE

## 2. Tarifs Espace Jeunesse

M. DESMEDT expose que l'Espace Jeunesse souhaite mettre en place différentes actions afin de financer les activités de la fin d'année 2016 et propose d'appliquer les tarifs suivants :

- **Sortie piscine d'Estrées St Denis :**
  - St Justois : 2 €
  - Extérieur : 3 €
  
- **Sortie Bowling :**
  - St Justois : 5 €
  - Extérieur : 8 €
  
- **Sortie Cinéma Jeanne Moreau :**
  - St Justois : 1.50 €
  - Extérieur : 2.50 €
  
- **Participation à la brocante organisée par le CCAS le 05/11 :**
  - 3 € les 2 tables
  - 2 € la table supplémentaire
  
- **Séjour en Espagne (vol/hébergement/repas/activité) :**
  - St Justois : 220 €
  - Extérieur : 350 €

VOTE : UNANIMITE

## 3. Subventions pour distinctions nationales

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal, comme chaque année, de récompenser les associations qui se sont distinguées au niveau national en leur attribuant une subvention exceptionnelle de 200 €.

Il s'agit des associations suivantes :

- Billard Club St Justois,
- Pétanque Club St Justois,
- Sprinter Club du Val d'Arré,
- Société de Tir l'Alerte,
- Wheeling Club.

VOTE : UNANIMITE

## 4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre du projet suivant : **création d'un skate park.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de solliciter le Conseil Départemental sur ce programme :
  - montant de l'opération : 90 000 € HT
  - subvention sollicitée (taux communal 32 %) : 28 800 € HT

VOTE : UNANIMITE

### **5. Demande de réserve parlementaire**

M. **DESMEDT** propose au Conseil Municipal de solliciter la réserve parlementaire de M. Olivier DASSAULT dans le cadre du projet suivant : *création d'un skate park*, à hauteur de 10 000 €.

M. **DEFLEERS** fait remarquer que les fonds publics ne devraient pas être attribués aux parlementaires qui les distribuent à discrétion mais devraient rester dans les budgets publics.

M. **DESMEDT** répond que cela permet un financement supplémentaire pour les projets ainsi qu'une économie pour le budget de la ville.

VOTE : 23 POUR-3 ABSTENTIONS

### **6. Cession de logements par Picardie Habitat**

Conformément à la loi n°86.1290 du 23 décembre 1986, il est proposé de se prononcer sur l'aliénation de 5 logements par PICARDIE HABITAT situés :

ADRESSE	TYPE	SURFACE HABITABLE	CADASTRE SECTION AB	PRIX
1 impasse Albert Schweitzer	5	125 m <sup>2</sup>	N° 597 pour 935 m <sup>2</sup>	166 000 €
2 impasse Albert Schweitzer	5	125 m <sup>2</sup>	N° 568 pour 824 m <sup>2</sup>	158 000 €
3 impasse Albert Schweitzer	5	125 m <sup>2</sup>	N° 599 pour 921 m <sup>2</sup>	166 000 €
4 impasse Albert Schweitzer	5	125 m <sup>2</sup>	N° 600 pour 864 m <sup>2</sup>	158 000 €
5 impasse Albert Schweitzer	5	125 m <sup>2</sup>	N° 601 pour 828 m <sup>2</sup>	166 000 €

VOTE : UNANIMITE

### **7. Subvention complémentaire versée à l'Amicale du personnel**

Suite aux différentes actions menées par l'Amicale du Personnel Communal, M. **DESMEDT** propose au Conseil Municipal le versement d'une subvention complémentaire de 97 €.

VOTE : UNANIMITE

## **8. Régularisation ouverture crédits**

M. DESMEDT explique que le budget primitif 2016 du service assainissement fait apparaître un montant en dépenses imprévues en section investissement d'un montant de 5000 € soit 55,13 % du total des dépenses réelles d'investissement. Or conformément à l'article L2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce crédit ne peut être supérieur à 7,5 %.

Par conséquent, il est proposé de modifier le budget primitif 2016 du service Assainissement comme suit :

- Cpte 020 - dépenses imprévues : - 4 320 €
- Cpte 2156 - opération 90008 - travaux divers : + 4 320 €

VOTE : UNANIMITE

## **9. Avenant à la convention de mise à disposition d'un éducateur sportif**

Une convention a été signée avec la mairie de Bulles sur la mise à disposition d'un éducateur sportif à raison de 6 heures par semaine (délibération n°8/2015 du 06/02/2015).

Au titre de l'année scolaire 2016/2017, sur la période du 7 septembre au 18 janvier 2017, l'intervention hebdomadaire est réduite à 4 heures 30. A partir du 19 janvier 2017, elle sera de nouveau fixée à 6 heures.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de la mise à disposition d'un éducateur sportif à la mairie de Bulles à raison de 4 heures 30 par semaine du 7 septembre au 18 janvier 2017.

VOTE : UNANIMITE

## **10. Achat d'un scarificateur**

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal l'acquisition auprès de la Commune de Nourard-le-Franc d'un scarificateur pour un montant de 800 €.

VOTE : UNANIMITE

## **11. Cession des parcelles AN 106 et 108**

M. DESMEDT propose au Conseil Municipal de céder au Conseil Départemental, à l'euro symbolique, un délaissé de voirie de 650 m<sup>2</sup> appartenant au domaine privé de la collectivité, afin de créer un parking pour les agents de l'Unité Territoriale Départementale.

VOTE : UNANIMITE

## **12. Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse**

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Le précédent contrat est arrivé à échéance le 31/12/2015.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat qui prendra effet au 01/01/2016 et ce jusqu'au 31/12/2019.

VOTE : UNANIMITE

## **13. Modifications statutaires du SE60**

Le Syndicat d'Energie de l'Oise, lors de sa réunion du comité syndical du 27 juin, a délibéré sur une modification statutaire lui permettant d'accompagner et de soutenir les collectivités locales dans les démarches énergétiques et environnementales.

Grâce à cette modification statutaire, les communes membres du SE60 pourraient, si elles le souhaitent, profiter de l'expertise du syndicat en matière énergétique suivant deux modalités distinctes :

- soit dans le cadre d'une compétence optionnelle à laquelle elles adhèreraient,
- soit dans le cadre de conventions spécifiques (mise à disposition de services ...) auxquelles elles pourraient souscrire.

Cette deuxième possibilité serait également ouverte à des collectivités non-adhérentes (communautés de communes par exemple).

Le projet de modification statutaire porte aussi sur :

- la composition des Secteurs Locaux d'Energie suite à la création de deux « communes nouvelles » sur le territoire du Syndicat,
- la mise à jour de l'annexe relative aux compétences transférées par les communes.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications statutaires du SE60.

VOTE : UNANIMITE

## **14. Pour communication : Rapport d'activité 2015 du SE60**

Conformément à l'article L5211-39, le rapport d'activité doit faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal.

### TOUR DE TABLE

M. BOURGETEAU fait le point sur les manifestations sportives :

- l'Acles Basket a fêté ses 50 ans le samedi 27 août
- le forum des associations a connu un vrai succès le samedi 3 septembre
- le Wheeling club a organisé un motocross le dimanche 4 septembre
- le terrain synthétique sera inauguré le samedi 15 octobre à 15h00

Il regrette le manque de concertation entre le Wheeling Club et l'association des commerçants qui a organisé un rassemblement de motos le même jour que le motocross.

Mme **BONNET** annonce que la mutuelle communale sera mise en place sous quelques semaines.

M. **RAUZIER** dresse la liste des manifestations culturelles à venir :

- la compagnie théâtrale de Verneuil assurera une représentation de la pièce « l'amour foot » le samedi 24 septembre
- le spectacle musical « Histoire d'un voyage » prévu le samedi 15 octobre est annulé
- une sortie est organisée le mardi 15 novembre au Théâtre du Beauvaisis pour le concert « Complètement stones »
- le Théâtre de l'Orage jouera la pièce « Parades » le samedi 19 novembre
- le vendredi 16 décembre un concert de Flûte et Harpe sera proposé à la Médiathèque

M. **DESMEDT** donne une information sur les travaux de la rue de Beauvais, financés par le Conseil Départemental.

M. **DUBOUIL** informe que :

- les travaux de remplacement des branchements plomb rue Carnot s'achèvent
- la construction du terrain synthétique est en cours et sera terminée pour le 30 septembre
- un dispositif de sécurité supplémentaire sera mis en œuvre pour la brocante et la foire, il s'agit de la mise en place de plots « bétons » interdisant l'accès aux véhicules.
- à la demande des habitants du hameau de Rotibéquet, une numérotation métrique sur les habitations sera mise en place afin de faciliter l'identification des maisons par les services de sécurité

M. **CONVERS** se réjouit de l'avancée des travaux de réhabilitation du groupe scolaire du Moulin, qui sera définitivement achevée en 2017 avec la transformation du bâtiment modulaire en cantine et périscolaire.

Les travaux de l'école élémentaire se sont achevés en août. Une visite de cette dernière aura lieu le samedi 15 octobre.

Puis il fait un point sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée. Les effectifs sont en augmentation, notamment pour les élémentaires.

Il explique que l'inscription de 26 enfants après le 30 juin, date à laquelle la répartition des élèves avait déjà eu lieu, a obligé la commission à remanier les effectifs au sein des écoles avec pour objectif des classes avec des effectifs équilibrés dans l'intérêt des enfants. Cependant cela a conduit l'école Valentin Haüy à accueillir 120 enfants alors qu'elle ne disposait que de quatre classes.

Mme la Directrice Nathalie MOREAU a sollicité et obtenu, pour une année, l'ouverture d'une classe supplémentaire... en espérant que cela sera reconduit.

L'Inspection de l'Education Nationale a envoyé un courrier qui donne l'impression que la commission n'a pas fait correctement son travail alors que la répartition a été faite dans le seul intérêt des enfants en veillant à les inscrire au plus près du domicile de leurs parents.

M. **DESMEDT** se réjouit de l'ouverture de cette nouvelle classe et remercie M. **CONVERS** ainsi que les services de la ville qui n'ont eu que trois jours, entre l'annonce de la décision et l'arrivée de l'instituteur, pour remettre la classe en fonctionnement.

Par contre, il réaffirme son refus catégorique quant au fait que l'Inspectrice de l'Education Nationale s'implique dans la répartition des élèves dans les écoles.

D'autre part, il souligne que la dizaine d'élèves de la CLIS de l'école Valentin Haüy ne doit pas être intégrée dans les autres classes puisque ces élèves ne peuvent pas bénéficier de l'accompagnement spécifique dont ils ont besoin. Par ailleurs, ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des classes ce qui crée des classes surchargées.

M. **HAMOT** se félicite du forum des associations qui a permis cinq nouvelles inscriptions pour la section tir à l'arc.

M. **LENOBLE** signale des trous dans la chaussée en bas de la rue Carnot.

M. **DESMEDT** répond que les services vérifieront. Il ajoute que des nuisances olfactives ont été détectées. Des travaux pour résoudre ce problème seront entrepris dès lundi.

Mme **HAQUET** souhaite savoir où en est la possibilité de réserver la cantine sur internet.

M. **DESMEDT** répond que le prestataire a pris du retard mais que cela devrait être possible très prochainement.

Il ajoute que le nouveau fournisseur du marché de fourniture de repas pour la cantine scolaire est Convivio Evo. Il a débuté sa prestation à la rentrée et les premiers retours sont très positifs.

M. **BARTHE** confirme.

Mme **HAQUET** souhaite savoir si les horaires du centre de loisirs seront étendus.

M. **DESMEDT** répond que cela pourra être envisagé ultérieurement.

Les conseillers n'ayant pas d'autres observations, M. **DESMEDT** remercie les élus et lève la séance.